



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Presentation-de-l-agenda-social>

Présentation de l'agenda social Fonction publique : chantiers et calendrier

- Action sociale -



Date de mise en ligne : jeudi 6 septembre 2012

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Dans le droit fil de la table ronde qui s'est déroulée les 9 et 10 juillet derniers dans le cadre de la Grande conférence sociale, et comme elle s'y était engagée, Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, a présenté, le mardi 4 septembre 2012, l'agenda social 2012-2013.

Cet agenda social est très chargé et s'organise autour de trois grands thèmes :

- dialogue social
- exemplarité des employeurs publics
- parcours professionnels, carrières, rémunérations.

Globalement, ce projet de calendrier, qui est susceptible d'être modifié, va s'étendre jusqu'au mois d'avril 2013 et ouvre des perspectives importantes sur des chantiers majeurs pour les agents de la Fonction publique.

Il reprend l'ensemble des problématiques mais il ne peut nous satisfaire complètement.

Ainsi, comme nous l'avions réclamé, la discussion sur les différentes mesures de pouvoir d'achat doivent s'ouvrir très rapidement et des mesures symboliques fortes doivent être décidées rapidement pour les agents de catégorie C, qui ont le plus subi une perte de pouvoir d'achat.

De la même façon, conformément aux mandats, l'UNSA Fonction Publique a demandé le retrait de la journée de carence qui pénalise gravement nos collègues déjà fragilisés par la maladie.

Au cours de cette réunion, Marylise LEBRANCHU s'est montrée, comme à son habitude, ouverte, à l'écoute, et soucieuse de permettre un travail de fond de l'administration et des représentants syndicaux dans les meilleures conditions possibles.

Elle a pris en compte nos remarques, rappelé les contraintes budgétaires et les engagements du Président de la République pendant la campagne.

Elle a beaucoup insisté sur son attachement et plus largement celui du Gouvernement au dialogue social, aux services publics, aux agents publics, qui ne sont pas une charge mais, au contraire, une chance et une source de richesse pour la France.

Elle a souligné que la Fonction publique avait été fortement déstabilisée par le précédent Gouvernement et que les agents publics étaient bafoués et démotivés, suite à la violence des réformes successives, mises en oeuvre sans aucune concertation.

En conclusion, cette première réunion de méthode augure bien des futures négociations, concertations ou discussions à venir, aussi nous serons vigilants sur la mise en oeuvre de l'ensemble de ces dossiers.

Beaucoup de sujets restent à ouvrir, à rouvrir, à reprendre complètement ou partiellement.

Ainsi, l'UNSA Fonction Publique a demandé la poursuite des chantiers déjà engagés et en cours de mise en oeuvre, en particulier la sécurisation des parcours professionnels, l'accord sur l'hygiène et la sécurité ou encore l'égalité femmes/hommes.

Nous avons également obtenu que le Gouvernement reprenne, de façon favorable, l'ensemble de la problématique droit syndical, en y intégrant tant les droits supplémentaires liés aux nouvelles instances ainsi que les parcours des militants.

Enfin, la rénovation de la gestion des ressources humaines dans la Fonction publique est également une de nos priorités avec, bien sûr, les déroulements de carrière, la formation professionnelle, la mobilité volontaire, les recrutements, l'action sociale, la fusion des corps et l'interministérialité.

L'amélioration des conditions de vie au travail apparaît, de façon plus globale, comme un des sujets que nous avons également portés, au regard de la forte dégradation subie lors du quinquennat, qui s'est traduite notamment par une augmentation des risques psychosociaux.

Au sein de ces différents sujets importants, le dossier salarial est la priorité clairement affichée de l'UNSA Fonction publique.

Celui-ci passe bien sûr par une mesure globale sur le point d'indice, mais au-delà, nous avons rappelé au Gouvernement les fortes attentes des agents en terme de pouvoir d'achat et la nécessaire priorité à donner à la catégorie C.

Nous avons aussi obtenu l'ouverture d'un véritable chantier de rénovation des grilles, qui sera pour la première fois précédé d'un véritable bilan et d'un point précis sur les différentes mesures catégorielles et sur l'indemnitaire.

Au sein de ce chantier vaste, et forcément long et complexe, deux mesures symboliques rapides ont été rappelées à Madame LEBRANCHU, à savoir la suppression de la journée de carence et le 8ème échelon accessible de façon linéaire pour tous les agents de catégorie C (échelle 6).

En conclusion, le nombre et le rythme des réunions sera soutenu, mais permettra de faire en interne un véritable travail de fond.

(En pièce jointe agenda social mis à jour le 16/05/2013)